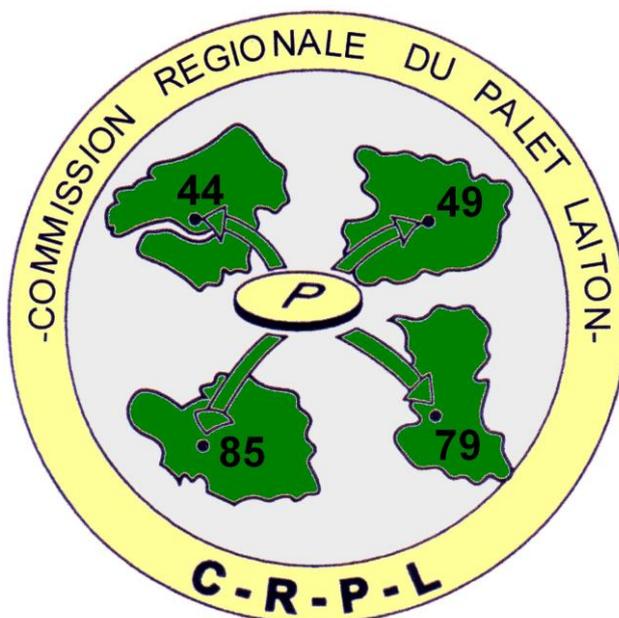


COMMISSION RÉGIONALE PALET LAITON



DOSSIER SPORTIF



Sport en Milieu Rural

SAISON 2021-2022

SOMMAIRE

Organigramme du palet	Page 3
Bureau CRPL et Renseignements sur les clubs :	Page 4
Nouveautés Saison 2021-2022 :	Page 5
Nouveautés Championnat 2021-2022 :	Page 6
Calendrier de la CRPL 2021-2022 :	Page 8
Palmarès des saisons précédentes :	Page 9 & 10
Classement jeunes / féminines championnat 2019-2020 :	Page 11,12 & 13
Exemplaire feuille de match championnat (avec pts jeunes/femmes) :	Page 14
Règlement du championnat 2021-2022 :	Page 15, 16 & 17
Calendrier championnat 2021-2022 :	Page 18 & 19
Exemplaire feuilles de match coupe / challenge :	Page 20
Règlement Coupe Laiton 2021-2022 :	Page 21, 22 & 23
Calendrier Coupe Laiton 2021-2022 :	Page 24
Demande de changement date de championnat :	Page 25
Tutoriel saisie score	Page 26 & 27
Calendrier concours	Page 28
Dates importantes	Page 29

 <p>Fédération Nationale Sport en Milieu Rural</p>		<h1>Commission Nationale Palet</h1> <p>Responsable : Bernard COUTAUD Chargé de Mission Nationale : Quentin POIRIER</p>	
 <p>Comité Régional Bretagne Sport en Milieu Rural</p>		 <p>Comité Régional Nouvelle-Aquitaine Sport en Milieu Rural</p>	
<p>Commission Bretonne du Palet Fonte sur Bois, autres jeux de palets Responsables : Joël LETERME – Pascal ANDRÉ</p>		<p>Commission Palet Charente-Maritime Palet Fonte sur plomb Responsable : à définir <i>En cours de création</i></p>	
 <p>Comité Départemental 22 Sport en Milieu Rural</p>		 <p>Comité Départemental 44 Sport en Milieu Rural</p>	
 <p>Comité Départemental 29 Sport en Milieu Rural</p>		 <p>Comité Départemental 49 Sport en Milieu Rural</p>	
<p>Comité Départemental Galoche Bigoudène Galoche Bigoudène Responsable : André GRIFFON</p>		<p>Commission Vendéenne Du Palet Fonte Responsable : Yvon MEUNIER</p>	
 <p>Comité Départemental 35 Sport en Milieu Rural</p>		 <p>Comité Départemental 85 Sport en Milieu Rural</p>	
 <p>Comité Départemental 56 Sport en Milieu Rural</p>		<p>Commission Régionale Palet Laiton Laiton Responsable : Thierry CAILLEAUD</p>	
<p>Pour tous renseignements :</p> <p>WWW.LE-PALET.COM</p>			

BUREAU CRPL :

Responsable CRPL : Thierry CAILLEAUD – crpl@cdsmr85.com – 06 32 59 59 18

Secrétaire CRPL : Sandie BARTEAU – secretairecrpl@cdsmr85.com – 06 21 69 20 87

Trésorier CRPL : Jean-Philippe OGER – tresoriercrpl@cdsmr85.com – 06 77 07 61 49



CONTACTS CLUBS et Référénts CRPL

GESTE	Président	MARSAULT	Erwann	06-09-38-62-16	wany.lourson@hotmail.fr
	Secrétaire	AUGEREAU	Louise	07-50-88-79-77	augereau.louise@hotmail.fr
	Référént CRPL	AUGEREAU	Louise	07-50-88-79-78	augereau.louise@hotmail.fr
NESMY	Président	MERCIER	Thierry	07-84-39-91-42	thierry.mercier@mairienemy.fr
	Secrétaire	RAYNARD	Patrice	06-88-62-21-73	
	Référént CRPL	MERCIER	Thierry	07-84-39-91-42	thierry.mercier@mairienemy.fr
TALMONT SAINT HILAIRE	Président	PLISSONNEAU	Dominique	06-09-95-01-53	dominique.plissonneau85@orange.fr
	Secrétaire	GELINEAU	Wilfried	06-31-62-54-51	wilfriedgelineau@orange.fr
	Référént CRPL	PLISSONNEAU	Dominique	06-09-95-01-53	dominique.plissonneau85@orange.fr
BAZOGES en PAILLERS	Président	COSSON	David	06-87-22-91-41	jjmestim@orange.fr
	Secrétaire	RICHARD	Charly	06-76-73-99-85	charly.aurelie@orange.fr
	Référént CRPL	RICHARD	Charly	06-76-73-99-86	charly.aurelie@orange.fr
CHOLET	Président	MERLET	Raphaël	06-08-41-88-45	raphael.merlet13@gmail.com
	Secrétaire	BILLEAUD	Lydia	06-78-12-86-37	lbilleaud@asptt.com
	Référént CRPL	MERLET	Steeve	06-73-86-03-54	merlet.steeve@orange.fr
CHAPELLE BASSE MER	Président	ROUZIOU	Erwann	06-46-72-82-68	erwann.rouziou@gmail.com
	Secrétaire	OGER	Jean Philippe	06-77-67-61-49	jeanphilippeoger@yahoo.fr
	Référént CRPL	OGER	Jean Philippe	06-77-67-61-50	jeanphilippeoger@yahoo.fr
SAINT PIERRE DES ECHAUBROGNES	Président	CHARGE	Denis	06-62-96-08-49	ddenis.charge@hotmail.com
	Secrétaire	INNOCENT	Yves	06-89-19-50-53	yves.innocent@laposte.net
	Référént CRPL	INNOCENT	Yves	06-89-19-50-54	yves.innocent@laposte.net
NIEUL LE DOLENT	Président	FERRE	Guy	06-73-38-07-52	chezeveguy@orange.fr
	Secrétaire	LABBE	Sylvie	06-20-09-49-45	paletnieulais@gmail.com
	Référént CRPL	LABBE	Sylvie	06-20-09-49-46	paletnieulais@gmail.com
LA VERRIE	Président	HERAULT	Thierry	06-89-05-57-89	heraultthierry@orange.fr
	Secrétaire	VIGNERON	Guillaume	06-12-32-06-23	vigneron.guillaume@orange.fr
	Référént CRPL	VIGNERON	Guillaume	06-12-32-06-24	vigneron.guillaume@orange.fr
LA GAUBRETIERE	Président	BERTHONNEAU	Jérémy	06-18-73-90-24	jeremy.berthonneau@gmail.com
	Secrétaire	PINEAU	Yves	06-45-55-15-29	contact@bronzegaubretierois.fr
	Référént CRPL	SALOUX	Christophe	06-22-01-80-09	csaloux44@gmail.com
MAZIERES EN MAUGES	Président	FALIGANT	Sébastien	06-06-93-58-64	faligant.seb@gmail.com
	Secrétaire	BRAUD	Laurent	06-38-76-36-70	braud_laurent@yahoo.fr
	Référént CRPL	BRAUD	Laurent	06-38-76-36-71	braud_laurent@yahoo.fr
JALLAIS	Président	BOSSOREILLE	Loïc	06-18-30-39-36	bossoreille.sylvie@orange.fr
	Secrétaire	AUGEREAU	Christophe	06-60-15-80-02	caugereau@neuf.fr
	Référént CRPL	BOSSOREILLE	Loïc	06-18-30-39-36	bossoreille.sylvie@orange.fr
INGRANDES SUR LOIRE	Président	ABELARD	Sylvain	06-16-74-03-29	sylvainabelard@hotmail.fr
	Secrétaire	CHEIGNON	Géraldine	02-40-96-99-50	olivier.cheignon@orange.fr
	Référént CRPL	ABELARD	Sylvain	06-16-74-03-29	sylvainabelard@hotmail.fr

NOUVEAUTÉS SAISON 2021-2022

Championnat laiton :

Modification des Article 4 et 12
2 poules géographiques OUEST et EST

Coupe laiton :

Modification des Article 4 et 12

TARIFS DES LICENCES ET TARIFS ADHÉSION CLUBS 2019/2020

<u>CDSMR 44</u>	<u>CDSMR 49</u>	<u>CDSMR 79</u>	<u>CDSMR 85</u>
16 € la licence CRPL (8,50 € la licence FNSMR)	17 € la licence CRPL (10,50 € la licence FNSMR)	19 € la licence CRPL (15 € la licence FNSMR)	18 € la licence CRPL (11,50 € la licence FNSMR)
- 105 € l'affiliation du club avec assurance - 15€ l'affiliation du club sans assurance	- 140 € l'affiliation du club avec assurance - 50€ l'affiliation du club sans assurance	- 140 € l'affiliation du club avec assurance - 50€ l'affiliation du club sans assurance	- 140 € l'affiliation du club avec assurance - 50€ l'affiliation du club sans assurance

- Possibilité de réaliser les paiements par virement ou chèque à vos CDSMR respectifs (44-49-79-85)

MATERIEL INFORMATIQUE DE LA CRPL

La CRPL s'est doté de matériel informatique : PC portable, imprimante et vidéoprojecteur wi-fi + écran de projection. Ce matériel peut être à votre disposition moyennant une caution de 400€ (pour tous renseignements contacter le bureau de la CRPL).

www.le-palet.com

CHAMPIONNAT 2021 - 2022

Cette saison, 13 clubs participent au Championnat Régional de Palet Laiton sur plomb.

Ce championnat se déroulera en 2 poule géographique (EST et OUEST) avec match aller/retour. Les 1ers de chaque poule se rencontrent lors d'un match pour déterminer le champion régional.

Communication des résultats Championnat ou Coupe

La saisie des résultats doit se faire avant le samedi matin 10 H 00 sur le site internet (voir tutoriel)

Les feuille de match sont à envoyer par mms au **06 21 69 20 87** ou par e-mail à l'adresse suivante : secretairecrpl@cdsmr85.com

La feuille de match de résultats jeunes et féminins sera à envoyer par SMS en photos au **06 21 69 20 87** ou par e-mail à l'adresse suivante secretairecrpl@cdsmr85.com avant le samedi matin 10h00.

COMMUNICATION DES RESULTATS

Pour le classement féminin et jeune transmettre les résultats par sms et de la feuille par mail par le club recevant.

VEILLER A BIEN RESPECTER LE REGLEMENT (envois des résultats ou e-mail avant 10h00 le samedi, etc...). Pour les changements de date et/ou de lieu, toutes les demandes devront être enregistrées par la C.R.P.L. par e-mail POUR VALIDATION (sauf cas de force majeure : par téléphone).

SI NON RESPECT DU REGLEMENT, DES AMENDES SERONT APPLIQUEES.

RAPPEL DE QUELQUES REGLES A RESPECTER EVOQUEES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CRPL

- Afin de respecter les horaires, les feuilles d'inscription doivent être affichées à partir de 20h10.
- Un coup de sifflet sera donner à la fin de chaque partie, les fumeurs pourront donc aller fumer. Un second coup de sifflet sera donner 5 min après le premier pour lancer la partie suivante. Chaque joueur devra être à sa plaque.

sept 2021 - sept 2022																			
septembre 2021		octobre 2021		novembre 2021		décembre 2021		janvier 2022		février 2022		mars 2022		avril 2022		mai 2022		juin 2022	
mer 1		ven 1	JOURNÉE 2	lun 1	TRUSJANT	mer 1		sam 1	FOUR DE JAN	mar 1		mar 1		ven 1	FINALES CHAMPIONNAT	dim 1	JOURNÉE DU TRUSJANT	mer 1	
jeu 2		sam 2		mar 2		jeu 2		dim 2		mer 2		mer 2		sam 2		lun 2		jeu 2	
ven 3		dim 3		mer 3		ven 3		lun 3		jeu 3		jeu 3		dim 3		mar 3		ven 3	
sam 4		lun 4		jeu 4		sam 4	TELETHON	mar 4		ven 4	JOURNÉE 10	ven 4	Coop Team 3	lun 4		mer 4		sam 4	
dim 5		mar 5		ven 5	Coop Team 1	dim 5	TELETHON	mer 5		sam 5		sam 5		mar 5		jeu 5		dim 5	PERTECOTE
lun 6		mer 6		sam 6		lun 6		jeu 6		dim 6		dim 6		mer 6		ven 6		lun 6	PERTECOTE
mar 7		jeu 7		dim 7		mar 7		ven 7	JOURNÉE 8	lun 7		lun 7		jeu 7		sam 7		mar 7	
mer 8		ven 8		lun 8		mer 8		sam 8		mar 8		mar 8		ven 8		dim 8	REJUSTICE 10	mer 8	
jeu 9		sam 9		mar 9		jeu 9		dim 9		mer 9		mer 9		sam 9	Challenge 43	lun 9		jeu 9	
ven 10		dim 10		mer 10		ven 10	JOURNÉE 7	lun 10		jeu 10		jeu 10		dim 10		mar 10		ven 10	
sam 11		lun 11		jeu 11	REJUSTICE 9	sam 11		mar 11		ven 11	JOURNÉE 11	ven 11	JOURNÉE 10	lun 11		mer 11		sam 11	
dim 12		mar 12		ven 12	Challenge 44	dim 12		mer 12		sam 12	REUNION CRPLI LA ROCHE SUR	sam 12		mar 12		jeu 12		dim 12	
lun 13		mer 13		sam 13		lun 13		jeu 13		dim 13		dim 13		mer 13		ven 13		lun 13	
mar 14		jeu 14		dim 14		mar 14		ven 14	JOURNÉE 3	lun 14		lun 14		jeu 14		sam 14		mar 14	
mer 15		ven 15	JOURNÉE 9	lun 15		mer 15		sam 15		mar 15		mar 15		ven 15		dim 15		mer 15	
jeu 16		sam 16		mar 16		jeu 16		dim 16		mer 16		mer 16		sam 16		lun 16		jeu 16	
ven 17		dim 17		mer 17		ven 17		lun 17		jeu 17		jeu 17		dim 17	PAQUES	mar 17		ven 17	
sam 18	SIGNATURES LICENCES	lun 18		jeu 18		sam 18		mar 18		ven 18		ven 18	JOURNÉE 14	lun 18	PAQUES	mer 18		sam 18	
dim 19		mar 19		ven 19	JOURNÉE 5	dim 19		mer 19		sam 19		sam 19		mar 19		jeu 19		dim 19	
lun 20		mer 20		sam 20		lun 20		jeu 20		dim 20		dim 20		mer 20		ven 20		lun 20	
mar 21		jeu 21		dim 21		mar 21		ven 21		lun 21		lun 21		jeu 21		sam 21		mar 21	
mer 22		ven 22	JOURNÉE 4	lun 22		mer 22		sam 22		mar 22		mar 22		ven 22	FINALE COUPE	dim 22		mer 22	
jeu 23		sam 23		mar 23		jeu 23		dim 23		mer 23		mer 23		sam 23		lun 23		jeu 23	
ven 24	JOURNÉE 1	dim 24		mer 24		ven 24		lun 24		jeu 24		jeu 24		dim 24		mar 24		ven 24	
sam 25		lun 25		jeu 25		sam 25	MOU	mar 25		ven 25	JOURNÉE 12	ven 25		lun 25		mer 25		sam 25	
dim 26		mar 26		ven 26	JOURNÉE 6	dim 26		mer 26		sam 26		sam 26	INTERCLUPS	mar 26		jeu 26	REJUSTICE	dim 26	
lun 27		mer 27		sam 27		lun 27		jeu 27		dim 27		dim 27		mer 27		ven 27		lun 27	
mar 28		jeu 28		dim 28		mar 28		ven 28		lun 28		lun 28		jeu 28		sam 28		mar 28	
mer 29		ven 29		lun 29		mer 29		sam 29	Coop Team 2	////////////////////		mar 29		ven 29		dim 29		mer 29	
jeu 30		sam 30		mar 30		jeu 30		dim 30		////////////////////		mer 30		sam 30	AG CRPLI LA ROCHE SUR VOH	lun 30		jeu 30	
////////////////////		dim 31		////////////////////		ven 31		lun 31		////////////////////		jeu 31		////////////////////		mar 31		////////////////////	

PALMARÈS

CHAMPIONNAT RÉGIONAL CRPL							
Saison	D1	Class. Jeunes	Class. Fémin.	D2	Class. Jeunes	D3	Class. Jeunes
1993/1994	La Verrie						
1994/1995	Mauléon						
1995/1996	Mauléon						
1996/1997	Mauléon						
1997/1998	La Verrie						
1998/1999	La Verrie						
1999/2000	Mauléon						
2000/2001	Jallais						
2001/2002	Mauléon						
2002/2003	Mauléon						
2003/2004	Jallais			Gesté			
2004/2005	Jallais			La Chapelle-Basse-Mer			
2005/2006	Jallais	François BOSSOREILLE (Jallais)		La Gaubretière	Maxime BAUDRY (La Gaubretière)		
2006/2007	Jallais	François HERAULT (La Verrie)		Mauléon	Flavien MOLLE (Talmont)		
2007/2008	Jallais	Régis REDUREAU (Jallais)		La Verrie	François HERAULT (La Verrie)	Cholet	Nicolas CHOIMET (Cholet)
2008/2009	Jallais	Kévin MARY (La Verrie)		Cholet	Kévin HUMEAU (Mauléon)		
2009/2010	Mouzillon	Larisson VALLET (Mouzillon)		La Gaubretière	Joris LETOURNEUX (Saint-Pierre des Echaubrognes)		
2010/2011	Mouzillon	Florian LECOMMANDEUR (Mouzillon)		Le Poiré-sur-Vie	Joris JAULIN (Nesmy)		
2011/2012	Jallais	Benjamin REDUREAU (Jallais)		La Verrie	Jordan MARY (La Verrie)		
2012/2013	Jallais	Etienne REDUREAU (Jallais)		Mouzillon		Saint-Pierre des Echaubrognes	
2013/2014	Jallais	Cédric POIRIER (Jallais)					
2014/2015	Jallais	Kévin GIRAULT (Jallais)					
2015/2016	La Verrie	Valentin CHIRON (La Gaubretière)					
2016/2017	Jallais	Valentin CHIRON (La Gaubretière)					
2017/2018	La Verrie	Valentin CHIRON (La Gaubretière)					
2018/2019	Jallais	Steven GUIBERT (Bazoges-en-Paillers)					
2019/2020	Jallais	Steven GUIBERT (Bazoges-en-Paillers)	Kelly LUCAS (La Gaubretière)				
2020/2021	Annulé - COVID-19	Annulé - COVID-20	Annulé - COVID-21				

COUPES ET CHALLENGES RÉGIONAUX CRPL				
Coupe	Challenge	Interclubs CRPL	Coupe Régionale (club vainqueur / doublette gagnante)	Saison
			Mauléon / Philippe HERAULT – Pascal HERAULT (La Verrie)	1993/1994
				1994/1995
			Mauléon / Richard CHARBONNEAU – Richard JOUSSET (La Gaubretière)	1995/1996
				1996/1997
			Le Fenouiller / Mickaël BESSEAU – Eric HERAUD (Le Fenouiller)	1997/1998
				1998/1999
			Le Fenouiller / Mickaël BESSEAU – Eric HERAUD (Le Fenouiller)	1999/2000
				2000/2001
			Le Fenouiller / Mickaël BESSEAU – Eric HERAUD (Le Fenouiller)	2001/2002
		Gesté		2002/2003
		Gesté		2003/2004
		Mouzillon		2004/2005
Jallais		Mouzillon		2005/2006
Jallais		Mouzillon		2006/2007
Mouzillon		Cholet		2007/2008
Jallais	Saint-Pierre-des-Echaubrognes	Jallais		2008/2009
Mouzillon	Saint-Pierre-des-Echaubrognes	Mouzillon		2009/2010
Mouzillon	Saint-Pierre-des-Echaubrognes	Jallais		2010/2011
La Verrie	Saint-Pierre-des-Echaubrognes	Jallais		2011/2012
Jallais	La Chapelle-Basse-Mer	Jallais		2012/2013
Mouzillon	Venansault	Jallais		2013/2014
La Verrie	Jallais	La Gaubretière		2014/2015
Jallais	Saint-Pierre-des-Echaubrognes	Mouzillon		2015/2016
Jallais	Talmont	La Gaubretière		2016/2017
Jallais	Bazoges-en-Pailers	La Verrie		2017/2018
Jallais	Venansault	La Verrie		2018/2019
Annulé - COVID-19	Annulé - COVID-19	Annulé - COVID-19		2019/2020
Annulé - COVID-19	Annulé - COVID-19	Annulé - COVID-19		2020/2021

CHAMPIONNAT 2021 - 2022

CLASSEMENT JEUNES

Comme la saison dernière, un classement pour les jeunes de moins de 18 ans va être mis en place. Lors de la saison 2019-2020, 8 jeunes ont participé.

Résultats de la saison dernière

CLASSEMENT JEUNES CHAMPIONNAT LAITON SAISON 2019-2020

CLAS	NOM	PRENOM	DATE NAIS	CLUB	TOTAL
1	GUIBERT	Steven	31/07/2004	BAZOGES EN PAILLERS	219
2	OLIVIER	Evan	10/07/2007	MAZIERES EN MAUGES	181
3	SOULARD	Evan	21/01/2010	BAZOGES EN PAILLERS	121
4	COSSON	Jimmy	13/02/2003	BAZOGES EN PAILLERS	120
5	COSSON	Jessy	10/01/2006	BAZOGES EN PAILLERS	64

En début de saison, chaque club recevra la liste des joueurs de leur club qui sont concernés par ce classement (jeunes nés après le 1^{er} janvier 2004).

Lors de chaque soirée de championnat, les clubs devront indiqués le nombre de points que chaque jeune à marqués sur la feuille prévue à cet effet ou sur la feuille de match (chaque jeune devra cocher la case avant son nom et indiquer le total de ces points dans la case après son nom, voir exemple feuille suivante).

RAPPEL DES POINTS :

RESULTAT	POINTS
0 - 1 - 2	0
3 - 4 - 5	1
6 - 7 - 8	2
9 - 10	3
11	5
Exempt	5

Par exemple : un jeune qui remporte ces six rencontres marque 30 points.

Un jeune exempt marque 5 pts

Cette feuille de résultats classement jeunes sera à faire parvenir avec la feuille de match. A l'issue du championnat laiton, le classement sera effectué. En fin de saison, tous les jeunes ayant au moins une participation, auront une récompense lors de l'assemblée générale.

**MERCI A TOUS LES CLUBS DE BIEN SUIVRE CE CLASSEMENT,
IL A POUR BUT DE MOTIVER LES JEUNES.**

BONNE CHANCE A TOUS LES JEUNES PALETISTES

CLASSEMENT JEUNES ET FEMMES SAISON 2021-2022

DATE :

N° JOURNEE :

MATCH :

CLUB A :

	NOM / Prénom	1ère Partie	2ème Partie	3ème Partie	4ème Partie	5ème Partie	6ème Partie	TOTAL
JEUNES								
FEMMES								

CLUB B :

	NOM / Prénom	1ère Partie	2ème Partie	3ème Partie	4ème Partie	5ème Partie	6ème Partie	TOTAL
JEUNES								
FEMMES								

CHAMPIONNAT 2021 - 2022

CLASSEMENT FEMININES

Comme la saison dernière, un classement pour les féminines va être mis en place.
Lors de la saison 2019-2020, 15 joueuses ont participé.

Résultats de la saison dernière

CLASSEMENT FEMININES CHAMPIONNAT LAITON SAISON 2019-2020

CLAS	NOM	PRENOM	DATE NAIS	CLUB	TOTAL
1	LUCAS	Kelly	31/05/1979	LA GAUBRETIERE	225
2	GALLARD	Marie-José	12/11/1970	JALLAIS	216
3	BARTEAU	Sandie	25/03/1997	LA CHAPELLE-BASSE-MER	173
4	MERTAUD	Martine	28/01/1965	TALMONT ST HILAIRE	155
5	MERCIER	Lynda	15/09/1974	NESMY	124

En début de saison, chaque club recevra la liste des joueuses de leur club qui sont concernés par ce classement.

Lors de chaque soirée de championnat, les clubs devront indiqués le nombre de points que chaque féminines à marqués sur la feuille prévue à cet effet ou sur la feuille de match (chaque féminine devra cocher la case avant son nom et indiquer le total de ces points dans la case après son nom, voir exemple feuille suivante).

RAPPEL DES POINTS :

RESULTATS	POINTS
0-1-2	0
3-4-5	1
6-7-8	2
9-10	3
11	5
EXEMPT	5

Par exemple : une féminine qui remporte ces six rencontres marque 30 points.

Une féminine exempt marque 5 pts

Cette feuille de résultats classement féminin sera à faire parvenir avec la feuille de match. A l'issue du championnat laiton, le classement sera effectué. En fin de saison, toute les féminines ayant au moins une participation, auront une récompense lors de l'assemblée générale.

**MERCI A TOUS LES CLUBS DE BIEN SUIVRE CE CLASSEMENT,
IL A POUR BUT DE MOTIVER LES FEMMES.**

BONNE CHANCE A TOUTES LES FEMININES PALETISTES

CHAMPIONNAT RÉGIONAL LAITON SAISON 2021-2022

DATE :

DIVISION 1 : Poule :

FEUILLE DE TIRAGE :

Exemple : 24 / 38

A	N°	NOM / PRENOM	Pts jeunes / femmes
	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	13		
	14		
	15		
	16		
	17		
	18		
	19		
	20		
	21		
	22		
	23		
	24		
	25		
	26		
	27		
	28		
	29		
	30		
	31		
	32		
	33		
	34		
	35		
	36		
	37		
	38		
	39		
	40		
	41		
	42		
	43		
	44		
	45		

JOUEURS

A :

CLUB : A (Jrs)	
PARTIE	RESULTAT
1	
2	
3	
4	
5	
6	
TOTAL	
BONUS	
PENALITES	
TOTAL	

B :

CLUB : B (Jrs)	
PARTIE	RESULTAT
1	
2	
3	
4	
5	
6	
TOTAL	
BONUS	
PENALITES	
TOTAL	

A Vous pouvez donner au verso vos remarques ou réserves...

Nom et Signature du responsable du club A :

B Vous pouvez donner au verso vos remarques ou réserves...

Nom et Signature du responsable du club B :

BAREME POINTS CHAMPIONNAT

RESULTAT	POINTS
0 - 1 - 2	0
3 - 4 - 5	1
6 - 7 - 8	2
9 - 10	3
11	5

B	N°	NOM / PRENOM	Pts jeunes
	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	13		
	14		
	15		
	16		
	17		
	18		
	19		
	20		
	21		
	22		
	23		
	24		
	25		
	26		
	27		
	28		
	29		
	30		
	31		
	32		
	33		
	34		
	35		
	36		
	37		
	38		
	39		
	40		
	41		
	42		
	43		
	44		
	45		

JOUEURS

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT

PALET LAITON

SAISON 2021-2022

ARTICLE 1 :

Un responsable de chaque club est désigné pour la table de marque pour tout le match. Ces deux personnes sont les seules autorisées à être derrière la table de marque. Chaque club est tenu de fournir un responsable à chaque match de championnat, celui-ci devra obligatoirement inscrire son nom et signer la feuille de match.

ARTICLE 2 :

Les inscriptions des joueurs sont prises de 20 H à 20 H 35. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. Il est formellement interdit d'inscrire des joueurs qui ne sont pas présents dans la salle.

Lorsqu'un joueur est présent dans la salle et qu'il oublie de s'inscrire, les feuilles de tirage doivent être refaites en accord avec les responsables de chaque club (sa présence doit être avérée).

Si un joueur est inscrit 2 fois et qu'on s'en aperçoit après le tirage des parties, on supprime son 2ème N° et le joueur qui aurait dû jouer avec joue tout seul avec 2 palets.

ARTICLE 3 :

Chaque club ou entente doit présenter un minimum de 20 licences lors des signatures pour participer au championnat. Les clubs doivent présenter des licences en règle, à savoir tamponnées par le **C.D.S.M.R.** avant le 31 janvier de la saison en cours.

ARTICLE 4 :

Chaque club doit présenter un minimum de **12** joueurs à chaque match. ~~Dans le cas où un club présenterait moins de 16 joueurs, le match doit se jouer.~~

~~Dans ce cas, une pénalité de **5 points / joueur / match** sera appliquée.~~

~~Cette pénalité devra être soustraite au score du club le moins nombreux.~~

ARTICLE 5 :

Dans le cas, ou une équipe se trouve en nombre impair, le joueur seul pourra jouer contre 1 joueur de l'équipe adverse mais seulement avec 3 palets (en appliquant le même règlement que les joueurs en doublette).

ARTICLE 6 :

De 20 H 35 à 20 H 45, les deux responsables doivent établir les feuilles de parties suivant les tableaux fournis par la C.R.P.L. La 1ère feuille de tirage doit être affichée pendant un délai de 5 min. Si aucune contestation n'a lieu, effectuer les 5 autres tirages. La feuille de match doit être complétée au fur et à mesure des parties et visible de tous. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. Toute anomalie vue sur les feuilles devra être signalé à la C.R.P.L.

ARTICLE 7 :

Les feuilles de tirage sont " indiscutables " quel que soit le mode (par feuille ou informatique).

ARTICLE 8 :

Un match de championnat se déroule en **6 PARTIES DE 11 POINTS.**

ARTICLE 9 :

Pour un bon déroulement des parties, il faut se référer au **règlement officiel du palet FNSMR**

ARTICLE 10 :

Le jet du "maître" doit avoir lieu à 20 H 45. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. Le 1^{er} coup de sifflet sera donné à 20h45. Celui-ci annonce le début du match.. Les joueurs auront 5 minutes pour se rendre à la plaque. Un 2nd coup de sifflet sera donné à 20h50 pour débiter la partie. Il en sera de même pour les autres parties. Un coup de sifflet annoncera la fin de la partie. Les joueurs auront 5 minutes pour se rendre à la plaque. Un 2nd coup de sifflet sera donné pour débiter la partie.

ARTICLE 11 :

Le décompte des points par parties se fait d'après le barème suivant :

- Partie gagnée : **5 pts.**
- Partie perdue de 9 à 10 pts : **3 pts.**
- Partie perdue de 6 à 8 pts : **2 pts.**
- Partie perdue de 3 à 5 pts : **1 pt.**
- Partie perdue de 0 à 2 pts : **0 pt.**

Le décompte des points pour le match se fait d'après le barème suivant :

- Match gagné avec la victoire sur la plaque: **4 pts.**
- Match gagné sans la victoire sur la plaque: **3 pts.**
- Match nul: **2 pts.**
- Match perdu avec la victoire sur la plaque : **2 pts.**
- Match perdu sans la victoire sur la plaque : **1 pt.**
- Forfait : **0 pt.**

Dans ce cas, le club **non forfait** marquera un score de **100 pts à 0 pt**. Le club **forfait** marquera un score de **0 pt à 100 pts**.

Pour effectuer le classement, il sera d'abord tenu compte du nombre de points, puis du Point-Avéralge général (entre toutes les équipes), puis du Point-Avéralge particulier, puis du nombre de points "pour" marqués par le club.

ARTICLE 12 :

Pour tout joueur supplémentaire, un bonus de **3 pts / joueur / match** sera appliqué. Les points de bonus seront limités à 30 points maximum.

~~Dans le cas où **une des 2 équipes** présenterai moins de **16 joueurs**, seuls seront comptabilisés les joueurs à partir du **17^{ème} joueur**. =>VOIR ARTICLE 4~~

ARTICLE 13 :

Les matchs de championnat ont lieu le vendredi soir sauf accord entre les deux clubs concernés.

ARTICLE 14 :

Départ d'un joueur en cours de partie : 2 cas possibles :

- **Personne d'astreinte ou motif valable (maladie, etc...) :**

=> le joueur restant finit la partie avec ses 2 palets.

=> le joueur absent est remplacé par un exempt s'il y en a.

=> 2 joueurs de la même doublette s'en vont en même temps : l'autre doublette gagne 11 au score de la doublette absente lors de l'arrêt de la partie.

- **Personne absente sans motif valable (ébriété, fâchée, etc...) :**

=> le joueur restant finit la partie avec ses 2 palets.

=> le joueur absent ne sera pas remplacé pendant les autres parties.

- Remplacement par un exempt : prendre le dernier exempt de la liste.

- Si la personne absente revient, elle reprend sa place à la partie suivante.

- Une partie est considérée comme commencée dès le coup de sifflet. Donc, si l'absence est constatée avant le coup de sifflet, on prend directement un exempt. Il en est de même lors du retour de la personne absente.

ARTICLE 15 :

En cas de modification de la date ou du lieu prévu d'un match, les deux clubs doivent prévenir la **C.R.P.L.** au moins 15 jours avant la date fixée par la **C.R.P.L.** ou au moins 15 jours avant la nouvelle date si celle-ci est prévue avant l'ancienne date. **Il est impératif de remplir les feuilles de modification de championnat.**

Dans la mesure du possible, il est préférable d'avancer la date du match.

ARTICLE 16 :

Tout match reporté devra avoir lieu dans les 15 jours suivant la date prévue par la **C.R.P.L** dans la limite du possible.

ARTICLE 17 :

En cas d'intempérie (neige, verglas, etc....), le match sera reporté à une date ultérieure.

ARTICLE 18 :

Tarif " conseillé " des consommations pour le championnat :

- | | |
|---------------------------|---------------------------------|
| - Consommation au verre : | - Consommation à la bouteille : |
| - Vin : 0.6 € | - Bière : 1.20 € |
| - Cidre : 0.6 € | - Jus de fruit : 1.20 € |
| - Bière : 0.6 € | |
| - Jus de fruit : 0.6 € | - Sandwich : 1.20 € |
| - Vin chaud : 0.6 € | |
| - Café : 0.6 € | |

ARTICLE 19 :

Des trophées seront remis en fin de saison lors de l'assemblée générale aux meilleurs clubs présents.

ARTICLE 20 :

Tout litige ou réclamation sera examinée par la **C.R.P.L**.

ARTICLE 21 :

Les résultats jeunes et féminines ainsi que leurs feuilles de match devront être communiqués par téléphone, sms ou e-mail le samedi matin avant **10 H 00** par le club recevant : **06-21-69-20-87** ou **secretairecrpl@csmr85.com**. Les feuilles de matchs ne seront plus envoyées par courrier.

ARTICLE 22 :

Liste des amendes : Exceptionnellement – Pas d'amende pour la saison 2021/2022, mais merci d'être le plus rigoureux possible.

- ~~- Coup de téléphone et feuilles des jeunes et féminines après 10 H 00 : 10 €~~
- ~~- Non saisie des résultats avant le samedi 10H00 : 10€~~
- ~~- Absence à l'assemblée générale : Encaissement du chèque de caution de 50 €~~
- ~~- Forfait d'un match : 2 configurations :~~
- ~~- Forfait jusqu'à la veille du match : 100 € (90 € pour le club et 10 € pour la CRPL)~~
- ~~- Forfait le jour du match : 200 € (190 € pour le club et 10 € pour la CRPL)~~
- ~~- Forfait général en cours de saison : 150 €~~

NOTA : Les membres de la C.R.P.L ne peuvent représenter leur club lors de l'Assemblée Générale.

NOTA :

Le règlement pourra subir toutes modifications susceptibles d'en améliorer la compréhension, la clarté et l'application.

Le présent règlement ne fait pas état :

- Des mesures disciplinaires à l'encontre des joueurs perturbateurs.
- Du règlement administratif.
- Des assurances.
- Des problèmes de mutation de joueurs.

Après expérimentation du nouveau règlement sur la saison 2017/2018, celui-ci a été voté et validé lors de l'assemblée générale du 28 avril 2018.

Le bureau de la C.R.P.L.

CHAMPIONNAT PALET LAITON 2020/2021 Poule Ouest

Liste des Matchs											
Journée	Date	Match 1			Match 2			Match 3			
		1	24 septembre 2021	TALMONT ST HILAIRE	EXEMPT	LA VERRIE	NESMY/NIEUL	BAZOGES EN PAILLERS	LA GAUBRETIERE	BAZOGES EN PAILLERS	LA GAUBRETIERE
2	1 octobre 2021	NESMY/NIEUL	TALMONT ST HILAIRE	EXEMPT	LA GAUBRETIERE	LA VERRIE	BAZOGES EN PAILLERS	LA VERRIE	EXEMPT	BAZOGES EN PAILLERS	
3	15 octobre 2021	TALMONT ST HILAIRE	LA GAUBRETIERE	NESMY/NIEUL	LA GAUBRETIERE	EXEMPT	LA VERRIE	EXEMPT	EXEMPT	LA VERRIE	
4	22 octobre 2021	BAZOGES EN PAILLERS	TALMONT ST HILAIRE	LA GAUBRETIERE	LA VERRIE	EXEMPT	LA GAUBRETIERE	NESMY/NIEUL	EXEMPT	EXEMPT	
5	19 novembre 2021	TALMONT ST HILAIRE	LA VERRIE	BAZOGES EN PAILLERS	EXEMPT	LA GAUBRETIERE	LA VERRIE	LA GAUBRETIERE	LA GAUBRETIERE	NESMY/NIEUL	
6	14 janvier 2022	EXEMPT	TALMONT ST HILAIRE	NESMY/NIEUL	LA GAUBRETIERE	LA VERRIE	LA GAUBRETIERE	BAZOGES EN PAILLERS	LA GAUBRETIERE	BAZOGES EN PAILLERS	
7	4 février 2022	TALMONT ST HILAIRE	NESMY/NIEUL	LA GAUBRETIERE	EXEMPT	EXEMPT	EXEMPT	BAZOGES EN PAILLERS	LA VERRIE	LA VERRIE	
8	11 février 2022	LA GAUBRETIERE	TALMONT ST HILAIRE	BAZOGES EN PAILLERS	BAZOGES EN PAILLERS	NESMY/NIEUL	LA VERRIE	LA VERRIE	EXEMPT	EXEMPT	
9	25 février 2022	TALMONT ST HILAIRE	LA GAUBRETIERE	EXEMPT	LA GAUBRETIERE	EXEMPT	EXEMPT	EXEMPT	EXEMPT	NESMY/NIEUL	
10	18 mars 2022	LA VERRIE	TALMONT ST HILAIRE	EXEMPT	EXEMPT	BAZOGES EN PAILLERS	BAZOGES EN PAILLERS	NESMY/NIEUL	EXEMPT	LA GAUBRETIERE	
		Dates disponibles :		7 janvier 2022			11 mars 2021				

CHAMPIONNAT PALET LAITON 2021/2022

Poule Est

Liste des Matchs												
Journée	Date	Match 1		Match 2		Match 3		Match 4				
		Mazieres en Mauges	Exempt	Jallais	Geste	La Chapelle Basse Mer	St Pierre des Echaubrognes	St Pierre des Echaubrognes	Ingrandes sur Loire			
1	24 septembre 2021	Mazieres en Mauges	Exempt	Jallais	Geste	La Chapelle Basse Mer	St Pierre des Echaubrognes	St Pierre des Echaubrognes	Ingrandes sur Loire	Ingrandes sur Loire	Choleat	Choleat
2	1 octobre 2021	Geste	Mazieres en Mauges	St Pierre des Echaubrognes	Exempt	Jallais	Choleat	Choleat	Jallais	Choleat	La Chapelle Basse Mer	Ingrandes sur Loire
3	15 octobre 2021	Mazieres en Mauges	St Pierre des Echaubrognes	Geste	Choleat	Ingrandes sur Loire	Exempt	Exempt	Ingrandes sur Loire	Jallais	La Chapelle Basse Mer	Jallais
4	22 octobre 2021	St Pierre des Echaubrognes	Ingrandes sur Loire	Geste	La Chapelle Basse Mer	Jallais	Exempt	Exempt	Jallais	Choleat	Mazieres en Mauges	Choleat
5	19 novembre 2021	St Pierre des Echaubrognes	Jallais	Geste	Exempt	Mazieres en Mauges	Ingrandes sur Loire	Ingrandes sur Loire	Mazieres en Mauges	Ingrandes sur Loire	Choleat	Choleat
6	26 novembre 2021	Choleat	Exempt	La Chapelle Basse Mer	Mazieres en Mauges	Ingrandes sur Loire	Jallais	Jallais	Ingrandes sur Loire	Jallais	St Pierre des Echaubrognes	St Pierre des Echaubrognes
7	10 décembre 2021	Mazieres en Mauges	Jallais	La Chapelle Basse Mer	Exempt	Ingrandes sur Loire	Geste	Geste	Ingrandes sur Loire	Geste	Choleat	Choleat
8	7 janvier 2021	Choleat	Ingrandes sur Loire	St Pierre des Echaubrognes	La Chapelle Basse Mer	Jallais	La Chapelle Basse Mer	Jallais	Geste	Jallais	Mazieres en Mauges	Mazieres en Mauges
9	14 janvier 2022	Ingrandes sur Loire	La Chapelle Basse Mer	Choleat	Jallais	Mazieres en Mauges	Ingrandes sur Loire	Geste	Mazieres en Mauges	Geste	St Pierre des Echaubrognes	St Pierre des Echaubrognes
10	4 février 2022	Ingrandes sur Loire	Exempt	St Pierre des Echaubrognes	Mazieres en Mauges	Choleat	Choleat	Geste	Choleat	Geste	La Chapelle Basse Mer	Jallais
11	11 février 2022	Mazieres en Mauges	Choleat	Ingrandes sur Loire	St Pierre des Echaubrognes	La Chapelle Basse Mer	Geste	Geste	La Chapelle Basse Mer	Geste	Jallais	Exempt
12	25 février 2022	Geste	Exempt	Ingrandes sur Loire	Mazieres en Mauges	Choleat	Choleat	Choleat	La Chapelle Basse Mer	Choleat	Jallais	St Pierre des Echaubrognes
13	11 mars 2022	Geste	St Pierre des Echaubrognes	Choleat	Exempt	Mazieres en Mauges	Exempt	La Chapelle Basse Mer	Mazieres en Mauges	La Chapelle Basse Mer	Jallais	Ingrandes sur Loire
14	18 mars 2022	La Chapelle Basse Mer	Exempt	Geste	Ingrandes sur Loire	St Pierre des Echaubrognes	Ingrandes sur Loire	Choleat	St Pierre des Echaubrognes	Choleat	Jallais	Mazieres en Mauges

COUPE et CHALLENGE LAITON SAISON 2021-2022

DATE :

FEUILLE DE TIRAGE :

A	
N°	NOM / PRENOM
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
JOUEURS	

A :

CLUB : A (Jrs)	
PARTIE	RESULTAT
1	
2	
3	
4	
5	
6	
TOTAL	
BONUS	
PENALITES	
TOTAL	

B :

CLUB : B (Jrs)	
PARTIE	RESULTAT
1	
2	
3	
4	
5	
6	
TOTAL	
BONUS	
PENALITES	
TOTAL	

A Vous pouvez donner au verso vos remarques ou réserves...
Nom et Signature du responsable du club A :

B Vous pouvez donner au verso vos remarques ou réserves...
Nom et Signature du responsable du club B :

BAREME POINTS COUPE LAITON

RESULTAT	POINTS
0 - 1 - 2	0
3 - 4 - 5	1
6 - 7 - 8	2
9 - 10	3
11 - 12	4
13	6

B	
N°	NOM / PRENOM
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
JOUEURS	

REGLEMENT DE LA COUPE LAITON

SAISON 2021-2022

ARTICLE 1 :

Un responsable de chaque club est désigné pour la table de marque pour tout le match. Ces deux personnes sont les seules autorisées à être derrière la table de marque. Chaque club est tenu de fournir un responsable à chaque match de coupe, celui-ci devra obligatoirement inscrire son nom et signer la feuille de match.

ARTICLE 2 :

Les inscriptions des joueurs sont prises de 20 H à 20 H 35. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min.

Il est formellement interdit d'inscrire des joueurs qui ne sont pas présents dans la salle.

Dès que le tirage est commencé, aucune inscription ne peut être acceptée.

Le contrôle des licences peut être effectué pendant toute la durée du match jusqu'à la validation des résultats.

La Coupe Laiton est une compétition à élimination directe. Le vainqueur passe au tour suivant.

- La Coupe Laiton se joue en doublette formée indissociable pour tout le tour de coupe (chaque club est libre de former ces doublettes comme il le désire).
- 5 parties par rencontre
- 3 palets par joueur et parties en 13 points

ARTICLE 3 :

Chaque club ou entente doit présenter un minimum de 20 licences lors des signatures pour participer au championnat. Les clubs doivent présenter des licences en règle, à savoir tamponnées par le **C.D.S.M.R. - Section Palet** avant le 31 janvier de la saison en cours.

ARTICLE 4 :

Chaque club ou entente doit présenter un minimum de **12** joueurs à chaque match. ~~Dans le cas où un club présenterait moins de 16 joueurs, le match doit se jouer.~~

~~Dans ce cas, une pénalité de **5 points / joueur / match** sera appliquée.~~

~~Cette pénalité devra s'additionner au score du club ayant le plus de joueurs.~~

Le nombre d'équipes minimum pour un match de coupe est fixé à six. Si le nombre est inférieur le match sera déclaré forfait mais sera joué.

Un club qui se présente avec un nombre de joueurs impairs, le joueur se trouvant tout seul pourra jouer mais seulement avec 4 palets et pour toutes les parties.

ARTICLE 5 :

De 20 H 35 à 20 H 45, les deux responsables doivent établir les 5 feuilles de parties suivant les tableaux fournis par la **C.R.P.L.** Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. Toute anomalie vue sur les feuilles devra être signalé à la **C.R.P.L.**

ARTICLE 6 :

Les feuilles de tirage sont " indiscutables " quel que soit le mode (par feuille ou informatique).

ARTICLE 7 :

Un match de Coupe Laiton se déroule en **5 parties de 13 points**. En cas d'égalité à la cinquième partie, une sixième partie sera jouée en prenant le tirage de la sixième partie. **Si les deux clubs ne se sont pas départagés à la fin de la sixième partie, le match sera rejoué à une date ultérieure (avant le tour suivant) chez le club s'étant déplacé. »**

ARTICLE 8 :

Les perdants du 1^{er} Tour de Coupe Laiton seront repêchés dans un challenge «Challenge de Coupe Laiton » Le règlement du Challenge de Coupe Laiton est identique au règlement de la Coupe Laiton.

A l'issue du 2^{ème} tour et si nécessaire, il sera procédé à un repêchage par tirage au sort pour avoir le nombre nécessaire d'équipes au bon déroulement de la coupe ou du challenge.

ARTICLE 9 :

Pour un bon déroulement des parties, il faut se référer au **règlement officiel du palet FNSMR**

ARTICLE 10:

Le jet du "maître" doit avoir lieu à 20 H 45. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. Le 1^{er} coup de sifflet sera donné à 20h45. Celui-ci annonce le début du match.. Les joueurs auront 5 minutes pour se rendre à la plaque. Un 2nd coup de sifflet sera donné à 20h50 pour débiter la partie. Il en sera de même pour les autres parties. Un coup de sifflet annoncera la fin de la partie. Les joueurs auront 5 minutes pour se rendre à la plaque. Un 2nd coup de sifflet sera donné pour débiter la partie.

ARTICLE 11:

Le décompte des points par parties se fait d'après le barème suivant :

Une équipe qui gagne à 13 marque.....	6 points
Une équipe qui perd à 12 ou 11 marque	4 points
Une équipe qui perd à 10 ou 9 marque	3 points
Une équipe qui perd à 8,7 ou 6 marque	2 points
Une équipe qui perd à 5,4 ou 3 marque	1 point
Une équipe qui perd à 2,1 ou 0 point.....	0 point

ARTICLE 12 :

Si un club dispose de plus de vingt équipes, seules les vingt premières équipes marqueront des points pour le club.

Au-delà, les joueurs qui n'auront pas été tiré au sort pourront jouer entre eux (ces joueurs ne seront jamais les mêmes à chaque partie dans la mesure du possible).

Dans un club en surnombre, les équipes exemptes jouent les unes contre les autres.

Pour tout joueur supplémentaire, un bonus de **3 pts / joueur / match** sera appliqué. Les points de bonus seront limités à 30 points maximum.

~~Dans le cas où une des 2 équipes présenterait moins de 16 joueurs, seuls seront comptabilisés les joueurs à partir du 17^{ème} joueur.~~ => **VOIR ARTICLE 4**

En cas de nombre de joueurs impairs pour le club le plus nombreux, le joueur seul peut choisir parmi les exempts son partenaire pour la partie. Il devra changer de partenaire à chaque partie. Si le joueur fait le choix de rester seul lors de la première partis, ce choix est définitif, il jouera donc seul toute la soirée.

ARTICLE 13 :

Le tirage du 1^{er} tour et le reste de la compétition se fait au tirage au sort intégral.

ARTICLE 14 :

Les matchs de coupe ont lieu le vendredi soir sauf accord entre les deux clubs concernés.

ARTICLE 15 :

Départ d'un joueur en cours de partie : 2 cas possibles :

- **Personne d'astreinte ou motif valable (maladie, etc...) :**

=> le joueur restant finit la partie avec ses 3 palets.

=> 2 joueurs de la même doublette s'en vont en même temps : l'autre doublette gagne 13 au score de la doublette absente lors de l'arrêt de la partie.

- **Personne absente sans motif valable (ébriété, fâchée, etc...) :**

=> le joueur restant finit la partie avec ses 3 palets.

=> le joueur absent ne sera pas remplacé pendant les autres parties.

- Si la personne absente revient, elle reprend sa place à la partie suivante.

- Une partie est considérée comme commencée dès le coup de sifflet. Si une équipe n'est pas rendu dans un délai de cinq minutes, l'équipe adverse marquera 13 / 0.

ARTICLE 16 :

En cas de modification de la date ou du lieu prévu d'un match, les deux clubs doivent prévenir la **C.R.P.L.** au moins 15 jours avant la date fixée par la **C.R.P.L.** ou au moins 15 jours avant la nouvelle date si celle-ci

est prévue avant l'ancienne date. Il est impératif de remplir les feuilles de modification de coupe. Dans la mesure du possible, il est préférable d'avancer la date du match.

ARTICLE 17 :

Tout match reporté devra avoir lieu dans les 15 jours suivant la date prévue par la **C.R.P.L** dans la limite du possible.

ARTICLE 18 :

En cas d'intempérie (neige, verglas, etc....), le match sera reporté à une date ultérieure.

ARTICLE 19 :

Tarif " conseillé " des consommations pour la Coupe Laiton :

- | | |
|---------------------------|---------------------------------|
| - Consommation au verre : | - Consommation à la bouteille : |
| - Vin : 0.6 € | - Bière : 1.20 € |
| - Cidre : 0.6 € | - Jus de fruit : 1.20 € |
| - Bière : 0.6 € | |
| - Jus de fruit : 0.6 € | - Sandwich : 1.50 € |
| - Vin chaud : 0.6 € | |
| - Café : 0.6 € | |

ARTICLE 20 :

La Coupe sera remise au club vainqueur lors de la finale.

ARTICLE 21 :

Les bénéfices de la rencontre seront partagés entre les deux clubs. Un forfait de 3 € par joueur qui se déplace devra être versé au club qui se déplace. (exemple : un club qui se déplace avec 20 joueurs repartira avec 3 € x 20 = 60 €).

ARTICLE 22 :

Tout litige ou réclamation sera examinée par la **C.R.P.L**.

ARTICLE 23 :

Les résultats des matchs doivent être saisi sur le palet.com avant 10H00 le samedi matin.

ARTICLE 24 :

Liste des amendes : **Exceptionnellement – Pas d'amende pour la saison 2021/2022, mais merci d'être le plus rigoureux possible.**

- Non saisie des résultats avant le samedi 10H : 10€
- Forfait d'un match : 2 configurations :
- Forfait jusqu'à la veille du match : 100 € (90 € pour le club et 10 € pour la CRPL)
- Forfait le jour du match : 200 € (190 € pour le club et 10 € pour la CRPL)

NOTA : Les membres de la C.R.P.L ne peuvent représenter leur club lors de l'Assemblée Générale.

NOTA :

Le règlement pourra subir toutes modifications susceptibles d'en améliorer la compréhension, la clarté et l'application.

Le présent règlement ne fait pas état :

- Des mesures disciplinaires à l'encontre des joueurs perturbateurs.
- Du règlement administratif.
- Des assurances.
- Des problèmes de mutation de joueurs.

Le bureau de la C.R.P.L.

CALENDRIER COUPE ET CHALLENGE

TIRAGE COUPE

Match prévu le 05/11/2021

BAZOGES EN PAILLERS	-	JALLAIS
MAZIERES EN MAUGES	-	LA VERRIE
NESMY/NIEUL	-	LA CHAPELLE BASSE MER
GESTE	-	CHOLET
TAMONT ST HILAIRE	-	INGRANDES SUR LOIRE
LA GAUBRETIERE	-	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES

Rappel :

2 clubs éliminés au premier tour seront repêchés selon les modalités suivantes :
Le point-avantage du plus faible au plus important. Les quatre autres clubs seront reversés en CHALLENGE.

2^{ème} tour – 29 Janvier 2022

1/4 de finale Coupe Régionale Laiton

1/2 finale Challenge Régionale Laiton

3^{ème} tour – 4 Mars 2022

1/2 finale Coupe Régionale Laiton

4^{ème} tour – 22 Avril 2022 – (Lieu à définir)

Finale Coupe Régionale Laiton
Finale Challenge Régionale Laiton



COMMISSION REGIONALE PALET LAITON

DEMANDE DE CHANGEMENT DE DATE / LIEU (1) DE CHAMPIONNAT / COUPE (1)

DATE DE LA DEMANDE :

POUR LE MATCH DE CHAMPIONNAT / COUPE (1)

MONSIEUR RESPONSABLE DU CLUB

DE DEMANDE A CHANGER

LA DATE / LE LIEU(1) DU MATCH PREVU LE CONTRE LE

CLUB DE, CE MATCH ETANT

INVERSE, AVANCE OU REPORTE (1) A LA DATE DU

CLUB DEMANDEUR :

NOM, PRENOM ET SIGNATURE DU RESPONSABLE :

.....

CLUB ADVERSE :

NOM, PRENOM ET SIGNATURE DU RESPONSABLE :

.....

NOTA :

Ce document doit être impérativement rempli et envoyé au secrétaire de la C.R.P.L., 3 semaines avant la date prévue.

Aucun report de match ne sera accepté après la dernière journée de championnat sauf cas de force majeure.

La confirmation doit être renvoyée par la C.R.P.L. aux deux clubs pour que la demande soit validée.

(1) : rayer la (les) mention(s) inutile(s)

Comment saisir les scores du match le vendredi soir ?

Cliquer ici

Saisir mes résultats

Parcourir le calendrier

Trouver un club

Découvrir nos sports

Palet Fonte sur plaque Plomb

Palet Laiton sur plaque Plomb

Palet Fonte sur planche en bois

Saisie de vos résultats

La saisie des scores n'est possible qu'entre le vendredi 22h00 et le samedi 10h00

Identification

Votre club

N°adhérent

Ex : F44589

Selectionner le club qui reçoit puis entrer l'identifiant Gestaffil à droite puis cliquer sur le bouton bleu "Valider" qui apparaîtra

Compétitions

Championnats ▾

Coupes ▾

Coupes de France ▾

Individuels ▾

Palmarès

Concours ▾

Autres ▾

Saisie de vos résultats

La saisie des scores n'est possible qu'entre le vendredi 22h00 et le samedi 10h00

Journée

08 juil. 19

Compétition

Championnat Régional Laiton

Vous

LA CHAPELLE BASSE MER

Visiteur

JALLAIS

Mette le nombre de joueurs (en championnat) ou le nombre d'équipe (en coupe, si impair, arrondir au dessus)

Score Domicile

Mette les scores

Score Visiteurs

Nombre de joueurs à Domicile

Nombre de joueurs Visiteurs

Bonus Eq.1

Cocher le point bonus correspondant

Bonus Eq.2

En coupe, par exemple si vous avez 23 joueurs, il faut mettre 12 équipes.

Puis cliquer sur "Valider"

Identifiants des clubs CRPL

Identifiants	Clubs
F44005	La Chapelle Basse Mer
F49033	Gesté
F49034	Jallais
F49030	Asptt Cholet
F49035	Mazières en Mauges
F49044	Ingrandes
F85035	La Gaubretière
F85195	Bazoges en Pailers
F85036	La Verrie
F85010	Talmont st hilaire
F85087	Nesmy (entente avec Nieul)
F79103	St Pierre des Echaubrognes

Calendrier Concours

Date	Lieu	Formule
23/10/2021	La VERRIE	triplettes
11/12/2021	INGRANDES SUR LOIRE	Doublettes
11/12/2021	CHOLET	Doublettes (3p)
08/01/2022	La GAUBRETIERE	Doublettes
29/01/2022	La CHAPELLE BM	Doublettes
05/02/2022	GESTE	Doublettes
05/03/2022	JALLAIS	Doublettes

Retrouvez la liste des concours de palet mis à jour sur l'agenda en ligne du site internet www.le-palet.com

Si vous voulez ajouter un concours ou modifier les informations de votre concours, contactez l'adresse palet@sportrural.fr

RAPPEL : Suppression du classement TOP 16

DATES IMPORTANTES

SIGNATURE DES LICENCES SAISON 2021/2022
LE 18 SEPTEMBRE 2021 A CHOLET A 10H

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 CDSMR 85
16 OCTOBRE 2021 A LA ROCHE-SUR-YON

COUPE LAITON
1er TOUR : 5 NOVEMBRE 2021

COUPE LAITON ET CHALLENGE LAITON
2ème TOUR : 29 JANVIER 2022

REUNION DE MI-SAISON DE LA CRPL
12 FEVRIER 2022 A LA ROCHE SUR YON

COUPE LAITON ET CHALLENGE LAITON
3ème TOUR : 4 MARS 2022

COUPE LAITON ET CHALLENGE LAITON
FINALE : 22 AVRIL 2022

ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.R.P.L
LE 30 AVRIL 2022 A LA ROCHE SUR YON

COUPE DE FRANCE FONTE
LE 7 MAI 2022 AUX HERBIERS (85)

SAISON 2022-2023 :
CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL LAITON – 12/11/2022 – NESMY
COUPE DE FRANCE LAITON – 29/04/2023 – LA GAUBRETIERE